



**REGLEMENT DE LA CONSULTATION ET
CAHIER DES CHARGES**

**LYCEE POLYVALENT TAIARAPU NUI
Rue John Teariki
BP 7014
98719 TARAVALO**

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
N° 2019-02 LTN/MAPA**

Objet du marché : Fourniture de matériel informatique

**Marché à procédure adaptée passé en application de l'article L 321-1 de la loi de
Pays 2017-14 du 13 juillet 2017 selon les seuils inscrits à l'article L 223-2.**

Identification de l'acheteur public : LYCEE TAIARAPU NUI

Adresse : BP 7014 – rue John Teariki

98719 TARAVALO

Date et heure limite de réception des offres : **mardi 26 février 2019 à 16H (heure locale)**

Lieu de livraison : LYCEE TAIARAPU NUI

Variantes : Autorisées

Comptable assignataire : Agent comptable du lycée de Taravao

Besoin et prise en compte d'objectifs de développement durable

Conformément à l'article LP 214-1 *du Code des marchés publics*, l'offre prendra en compte notre souci d'éco-responsabilité et de développement durable et environnemental.

Caractéristiques principales de la procédure adaptée

- Remise simultanée d'un dossier de candidature et d'offre initiale par le candidat

Le présent marché est composé de trois lots :

- Lot n°1 : 16 ordinateurs portables
- Lot n°2 : 12 ordinateurs pour l'administration
- Lot n°3 : 10 vidéoprojecteurs

Le candidat transmet sous enveloppe portant la mention « **MAPA MATERIEL INFORMATIQUE février 2019** » et l'adresse suivante « **LYCEE TAIARAPU NUI, rue John Teariki, BP 7014, 98 719 TARAFAO** »

A- une première enveloppe intérieure contenant les documents relatifs à sa candidature suivants :

1. Lettre de candidature (LC1 ou équivalent) dont le modèle peut être demandé à l'adresse suivante : ac@lyctara.ensec.edu.pf
2. La Déclaration sur l'honneur (LC3 ou équivalent), en application des articles LP 233-1 et A 233-5 du code des marchés publics
3. Référence des fournisseurs

Les formulaires LC1 et LC3 peuvent être téléchargé sur le site LEXPOL à l'adresse internet suivante :

<https://lexpol.cloud.pf/LexpolMarchesPublics.php?t&id=2584&m=52878165&key=176808>

B- Une seconde enveloppe intérieure contenant les documents relatifs à l'offre suivants :

1. acte d'engagement (intitulé « bordereau des prix unitaires ») comportant l'offre technique et de prix (fichier Excel à demander).
2. Fiche technique des produits proposés et la garantie attachée à ces produits ;

Le délai de validité des offres initiales est de 60 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Les délais de livraison doivent être renseignés. Le matériel devra être livré au Lycée de Taravao. Les quantités des commandes spécifiées dans le bordereau des prix unitaires peut être révisées de + ou – 20%.

Renseignements complémentaires : Jusqu'au troisième jour précédant la date limite de dépôt des offres fixées dans l'avis d'appel public à la concurrence, les candidats peuvent demander toutes les précisions qu'ils jugent utiles à l'établissement de leur offre.

Dans ce cadre, les demandes doivent être adressées aux personnes suivantes :

Paul-Eric de Boucaud, gestionnaire	Téléphone : +689 89 408 120 Email : ac@lyctara.ensec.edu.pf
Christian Lau, responsable informatique	Téléphone : +689 87 73 11 37 Email : lau@mail.pf

Les demandes d'information, transmises par voie électronique, dans lesquelles un virus est détecté, sont réputées non reçues. Les candidats expéditeurs en sont informés.

➤ Examen des candidatures :

Dans le cadre de la commission d'appel d'offre, le lycée examine, dans un premier temps, la recevabilité des candidatures ;

Dans un deuxième temps, pour les candidats recevables, il détermine l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères définis par le présent règlement.

Caractéristiques principales du choix de l'offre

Le choix de l'offre repose sur le choix de **l'offre économiquement la plus avantageuse**.

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse se fonde sur deux critères de choix : la durée de garantie, et le prix.

Les critères de choix sont pondérés selon le barème suivant :

1°- Durée de la garantie :(30 points maxi)

- Pour une durée de 3 ans et plus : 30 points
- Pour une durée 2 ans : 20 points
- Pour une durée d'un an : 10 points

La garantie comprend le déplacement, la réparation sur site (ou le remplacement) du matériel concerné dans les deux jours ouvrés suivant réception du message électronique envoyé par le lycée.

2 – prix (70 points maximum)

Le prix de l'offre est noté sur la base de la formule suivante :

Offre de prix la plus basse / prix de l'offre considérée x 70 = nombre de points

Le matériel sera livré et les emballages évacués par le fournisseur

Le Lycée de TARAVAO se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

Fait et publié à TARAVAO, 08 février 2019.

Le Proviseur,

O.SAUNIER